



la gazette de L'OCA

Numéro 113

19 mai 2009

EDITORIAL



Roquevignon s'équipe de tondeuses à quatre pattes ! Quel écolo ce Robert !



J'ai eu peu de mal à caser mes moutons avec la direction qui s'incruste dans nos colonnes. Mais on ne va se plaindre après avoir tant râlé sur l'absence de communication de nos dirigeants !

AGENDA

à suivre:

Cours donnés par M. Surdej à la faculté des sciences, sur le sujet "Mirages et lentilles gravitationnels".

Ces cours auront lieu:

- mercredi 20 mai de 15h à 17h
- lundi 25 mai de 10h30 à 12h30
- mercredi 27 mai de 10h30 à 12h30
- vendredi 29 mai de 10h30 à 12h30
- mercredi 3 juin de 10h30 à 12h30

Ils se dérouleront dans la salle de séminaire du département de physique, au rez de chaussée du bâtiment Fizeau.

Résumé

Et pour tout savoir ou éviter de programmer des tas de trucs le même jour, consultez [l'agenda](#)

ACTUALITÉS

L'ESA en route vers les origines de l'Univers (lancement réussi à 15h12)

14 mai 2009

Décollage réussi à 15h12 (heure de Paris) pour deux des missions les plus ambitieuses jamais conçues à ce jour pour dévoiler les secrets des régions les plus sombres, froides et anciennes de l'Univers : Herschel, télescope spatial dans l'infrarouge lointain, et Planck, qui doit cartographier le rayonnement de fond cosmique. Une fusée Ariane-5 a effectué cet après-midi le lancement double de ces deux satellites de l'ESA du port spatial de l'Europe en Guyane française.

Plus de détails sur le lancement, animations et photos sur :

http://www.esa.int/esaCP/SEMKFGZVNUF_France_0.html

EN DIRECT DE LA DIRECTION

[Projet de compte rendu du Conseil Scientifique du 12 mars 2009](#)

Rappel de la note de service concernant l'utilisation et la gestion des voitures à l'OCA et complément d'information :

La note de service du mois de janvier dernier s'appuyait sur un travail conduit avec les responsables des services intérieurs et des représentants des UMR. L'objectif était compte tenu de la nouvelle configuration de l'Établissement, d'assurer une harmonisation et une équité de traitement entre les services offerts aux différentes UMR en fonction de leur situation et des demandes exprimées, tout en s'inscrivant

dans une politique de responsabilisation et de vérité des coûts.

Cela devrait permettre d'avoir un parc de voitures moins important mais renouvelé et en bon état, dédié aux utilisations reconnues comme indispensables pour assurer les missions et les responsabilités de l'établissement.

Principes retenus:

1. Différencier l'utilisation et la gestion des véhicules servant à des activités scientifiques qui seront affectés aux UMR et gérés par elles*, des véhicules servant aux activités de service propres à l'UMS (entretien des bâtiments et des espaces, logistique, courriers..).

La gestion par les unités signifiera : décider de leur utilisation, payer les coûts d'utilisation (refacturation de l'assurance payée par l'OCA, refacturation de frais d'entretien dont l'OCA assurera le suivi).

2. Identifier les activités de Galilée qui nécessitent sur chaque site dont l'OCA a la responsabilité l'utilisation de véhicules**, en veillant à une rationalisation de leur utilisation entre services. Les véhicules trop anciens jugés dangereux ***seront vendus aux domaines. Les autres seront progressivement remplacés, par les véhicules qui sembleront les plus appropriés compte tenu de l'utilisation prévue, et qui seront soit loués soit achetés.
3. La navette intersite, dont l'utilisation n'était plus jugée vraiment appropriée par les unités et dont le coût s'avérait nettement plus élevé que le coût de la poste pour le transport de documents a été supprimée à compter de janvier 2009. Un transport par navette peut être sollicité auprès des responsables de service intérieur de Galilée pour toute urgence ou transport d'objets encombrants.

4.

[Une annexe qui n'a pas été diffusée mais qui s'avère manifestement indispensable pour comprendre la note, récapitule les voitures du parc actuel dédiées aux UMR sur leur demande \(*\) et les véhicules jugés nécessaires sur chaque site pour les activités de l'UMS, et l'état du parc actuel de voitures correspondantes](#)

[Information sur le dispositif mis en place pour répondre à la situation des personnels précaires de l'OCA et pour laquelle a circulé une pétition qui a recueilli un grand nombre de signatures.](#)

Journée de Pentecôte

Les dispositions de la loi du 30 juin 2004 instituant une journée de solidarité pour les personnes âgées et les personnes handicapées ont été modifiées par la loi n° 2008-351 du 16 avril 2008 qui rétablit le caractère férié du lundi de Pentecôte tout en maintenant le principe d'une journée de solidarité.

En conséquence, le lundi 1er juin, l'OCA sera fermé mais pour conserver le principe de la journée de solidarité, une journée sera déduite du total annuel des congés

NOS CHERS PETITS

Le laboratoire Fizeau accueille Daniel ODOARDI du 14 mai au 31 juillet 2009, en stage de Master 1 sous la responsabilité de Éric ARISTIDI. Son poste de travail est situé au 5e niveau du Bât. Fizeau à Valrose.

Du 18 mai au 26 juin 2009, nous accueillons à Grasse Mlle Laura Pelou, stagiaire de 1^{ère} année du Lycée Victor Bérard à Morez. Sujet de stage : "Réglage optique du module source et du collimateur du banc PERSEE"

JEUX

Solution du numéro 112 :

En posant I, J et K les résultats des 3 fractions on trouve les égalités

$$A = 5 + 14/(I-1) = 10 + 9/(J-1) = 4 + 15/(K-1)$$

Il faut que ces fractions soient aussi entières, ce qui laisse très peu de possibilités ; par exemple on voit que J-1 doit être égal à 1, 3 ou 9.

En testant les 3 cas, on voit très vite que seule J-1 = 1 convient

$$\text{Donc } A = 19$$

Pb 2 : On obtient $N = 3I+2 = 4J+3$ ce qui nécessite $I = (4J+1)/3$

On doit donc trouver des multiples de 4 augmentés de 1 qui soient divisibles par 3.

On trouve facilement :

$$J = 2 ; I=3 \implies N=11 \text{ (trop petit)}$$

$$J=5 ; I=7 \implies N = 23$$

$$J = 8 ; I=11 \implies N = 35 \text{ (trop grand)}$$

La seule solution est donc 23.S